Image not found or type unknown

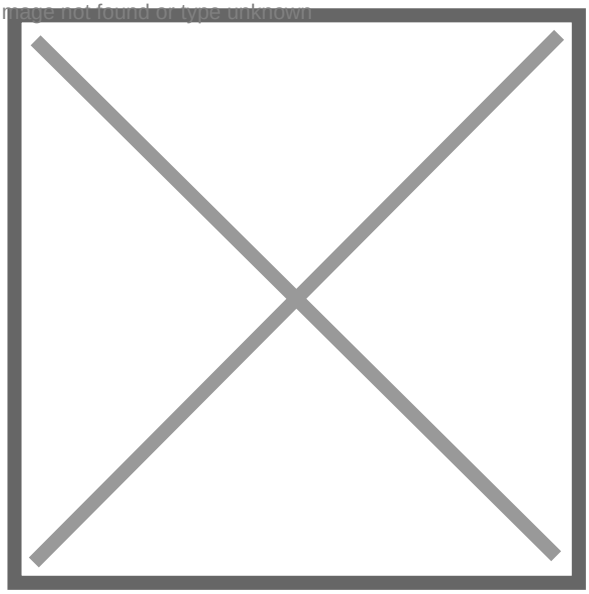

Je dois de l'argent à mon ancienne entreprise

Par **pierrickburban**, le **20/08/2009** à **16:55**

Bonjour, je dois de l'argent à mon ancienne entreprise. En partant ils m'ont demandé de signer un papier comme quoi je m'engageais à rembourser ce que je leur devais. le probleme, c'est que je n'ai pas d'argent, ni de travail. je ne touche pas non plus de chomage. ils me demandent de verser 1000 € pour commencer en septembre, mais le peu d'argent que je gagne en interim me sers pour nourrire mon fils. que puis-je faire? Merci pour voitre réponse.

Par **jeetendra**, le **20/08/2009** à **17:26**

bonjour, envoyez leur un courrier recommandé avec accusé de réception en expliquant votre situation, demandez un échéancier ou un différé de remboursement meme s'ils ne sont pas obligés d'accepter, contactez l'Association Crésus de la Gironde, ils vous aideront dans votre démarche, courage à vous, bonne soirée

[fluo]CRESUS GIRONDE[/fluo]

Président : José MARTINEZ
TEL : 06 75 79 34 42
jm.cresusgironde@orange.fr
Permanences

Le lundi entre 9h00 et 17h00
CENTRE ADMINISTRATIF D’ANDERNOS
260 AV. DE LA REPUBLIQUE
33510 ANDERNOS LES BAINS

TEL :.06 75 79 34 42

Le mardi entre 14h00 et 18h00, avec ou sans rendez-vous.
Traitement du consumérisme
MAISON DES ASSOCIATIONS
51 Cours tartas
33120 ARCACHON
TEL : 06 82 07 02 14

Le vendredi entre 8h30 et 12h30
Traitement du surendettement des ménages
MAISON DES ASSOCIATIONS
51 Cours tartas
33120 ARCACHON
TEL :.06 75 79 34 42

Le vendredi entre 9h00 et 16h30
Mairie du bourg
33140 VILLENEUVE D’ORNON
TEL : 06 75 79 34 42 ou 05 57 99 01 10

Le lundi sur rendez-vous
IE GRAND LIBOURNAIS
Mairie de abzac
TEL : 06 34 31 23 95

Tous les jours sur rendez-vous
Mairie de chamadelle
TEL : 06 34 31 23 95

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés